



10. Conférence Européenne Brême, Allemagne, du 21 -25 Août 2019

Aux Présidents nationaux et Secrétaires internationaux des pays membres de la Région Europe de l' AISG

Cher tous,

Les documents joints ne sont envoyés qu'aux Présidents nationaux et Secrétaires internationaux, vous êtes donc invités à les faire parvenir aux membres de votre bureau et aux personnes de votre pays qui prendront part à la Conférence Européenne comme délégués ou observateurs. Les documents seront également disponibles en français et en anglais sur le site Internet de l' AISG (www.isgf.org).

Merci de noter que la date limite d'envoi du document A est le 1^{er} Mars et des documents B, C et D le 1^{er} Mai.

Vous pouvez envoyer les documents à Pierre Decoene par courrier électronique ou par courrier :

Pierre.decoene@telenet.be

Pierre Decoene
Kortrijksestraat 319
8870 Izegem
Belgique

Liste des documents :

Lettre d'accueil (envoyé en Septembre)

Lettres demandant des amendements aux statuts (envoyé en Septembre)

Document A : appel de candidature pour l'organisation de la prochaine Conférence Européenne

Document B : appel à des présentations des pays

Document C : Procuration

Document D : Liste des délégués

Document E : Agenda du 10^e Conférence Européenne

Document 1 : Règles de procédure - (sera envoyé en Mars 2019)

Document 2 : Rapport triennal - (sera envoyé en Mai 2019)

Document 3 : Rapport financier - (sera envoyé en Mai 2019)

Document 4 : Finances rapport des commissaires - (sera envoyé en Mai 2019)

Document 5 : Finances budget - (sera envoyé en Mai 2019)

Document 6 : Plan pour la période 2019-2021 - (sera envoyé en Mai 2019)

Document 7 : Amendements aux statuts de la Région Europe – (sera envoyé après retour du comité légal)

Document 8 : Proposition d'un nouveau logo et d'un nouvel en-tête de lettre

Document 9 : Motions de l'Espagne (sera envoyé après retour du comité légal)

Doris Stockmann, Chair European Region